



LES 3 TOURS

MASSONGEX

N° 73

Journal communal de Massongex-Daviaz | Juin 2021 | www.massongex.ch | info@massongex.ch



» L'ÉDITO

Après quelques mois de fonction, le nouveau conseil a pu prendre ses marques et ainsi traiter un certain nombre de sujets. Evidemment, ces dossiers sont tous très intéressants et ont leur part de complexité. Et même si nous avons tous nos projets dans nos dicastères, nous collaborons et avançons ensemble pour le bien de notre commune.

Qui dit nouveau conseil dit nouveau programme de législature. En effet, nos conseillers ont pu se pencher sur les valeurs de notre commune le temps d'un week-end. Le conseil au complet s'est rendu aux Diablerets afin de bénéficier des bienfaits de l'air de la montagne. Ce séjour riche en apprentissages avait pour objectif de créer une unité de groupe et de réaliser plusieurs exercices de réflexion. Ce travail d'équipe a été alimenté par de riches discussions, un partage d'idées et parfois même des débats. Nous avons ainsi pu lister les projets à mener durant les quatre prochaines années ainsi que les objectifs à accomplir lors de ce mandat.

Durant ces réflexions, nous nous sommes rendu compte que la communication avait un rôle primordial. Sans bonne communication, nos intentions et nos projets ne pouvaient fonctionner de manière optimale. Mais comment communiquer ? Nous avons le journal des Trois Tours, que vous lisez actuellement. Ce journal permet de raconter les événements passés durant la saison. Les sociétés, les conseillers, la présidente ainsi que les commissaires de la commission de la communication vous proposent des articles. Vous y retrouvez également des informations officielles transmises par l'administration communale tel que les comptes ou les heures d'ouverture du bureau communal. Il est donc possible qu'au fil des éditions, vous découvriez certaines modifications ainsi que de nouvelles rubriques.

Enfin, le journal n'est pas notre seul moyen d'échanger avec vous, habitants de Massongex. Nous souhaitons redynamiser notre communication, nous mettre à la page de la digitalisation. Nous voulons vous proposer un service actuel, moderne et instinctif afin de faciliter la transmission des informations. Les changements ne se feront pas en un clin d'œil mais le conseil a quatre ans pour accomplir cet objectif. Restez donc à l'écoute...

Morgane Dénervaud, conseillère communale

» SOMMAIRE

Message de la Présidente	3
Portrait	4
La commune	5-15



Comptes	16-21
Vie locale	22-31



» EN BREF...

La commission de la communication met tout en œuvre pour actualiser le site internet de la commune afin de le rendre plus moderne, plus ergonomique et attractif.

Nous vous rappelons que le contenu des articles n'engage que leur auteur.

» CONVOCATIONS AUX ASSEMBLÉES

Municipale

L'assemblée primaire de la Municipalité est convoquée le **lundi 14 juin 2021 à 19h00**, à la salle polyvalente. Elle sera ouverte à partir de 18h30 pour permettre l'enregistrement des coordonnées de chaque participant à l'entrée (**Le port du masque est obligatoire**).

1. Présentation PA4-PDi Chablais Agglo par M. Pierrick Maire (chef de projet)
2. Procès-verbal de l'assemblée primaire du 14.12.2020
2. Comptes 2020
3. Rapport de l'organe de révision et approbation des comptes 2020
4. Informations
5. Divers

Bourgeoisiale

L'assemblée bourgeoisiale est convoquée le **mardi 15 juin 2021 à 19h00**, à la salle du 2^e étage du complexe polyvalent. (**Le port du masque obligatoire**).

1. Lecture du procès-verbal de l'Assemblée primaire du 15.12.2020
2. Comptes 2020
3. Rapport de l'organe de révision et approbation des comptes 2020
4. Divers

N.B.: le détail des comptes et les procès-verbaux sont à disposition au guichet (durant les heures d'ouverture) ainsi que sur notre site internet www.massongex.ch

HORAIRES ÉTÉ DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE

Du lundi 21 juin au vendredi 13 août 2021

ouverture uniquement le matin de 9h30 à 11h30.

En cas d'urgence uniquement 079 565 25 56



» EPICERIE SOLIDAIRE



La question m'a plusieurs fois été posée : « Comment t'est venue l'idée de l'épicerie solidaire? »

Une idée...

Ou plutôt une intuition,

Et surtout, un besoin très fort de m'engager pour ceux près de qui je vis!

Une lassitude face aux projets qui mettent beaucoup de temps à se concrétiser!

Pouvoir imaginer quelque chose et le mettre en place rapidement, ça fait du bien!

Mettre du cœur dans les petites tâches pour se préparer aux grandes!

C'est le processus de création qui m'intéresse et aussi, l'envie de mobiliser les citoyens, les uns pour les autres, dans la bienveillance.

Quand une telle intuition m'envahit, il faut ensuite que je trouve un écho!

Dans le cas de l'épicerie solidaire, je l'ai trouvée auprès de Chantal et Théo Carthoblaz qui ont tout de suite été emballés par ma proposition.

En échangeant nos idées, nous avons construit, dès le 6 janvier dernier, une ébauche de projet qui nous a mis en quête d'un local, puis de bénévoles qui ont rapidement vu leur nombre augmenter, dès la distribution du tout-ménage à mi-février.

La récolte de produits a démarré immédiatement et nous avons pu présenter des rayonnages bien achalandés à nos premiers bénéficiaires, à partir du 15 mars.

Nous sommes reconnaissants aux personnes dans le besoin de nous faire suffisamment confiance pour franchir le seuil de l'épicerie et nous espérons sincèrement que celles qui n'auraient pas encore osé, le fassent ces prochaines semaines.

Si la générosité constatée dans les dons est remarquable, nous souhaitons qu'elle perdure.

L'équipe de l'épicerie solidaire compte maintenant 18 bénévoles et permet aussi de sympathiques contacts entre citoyens de notre village.

C'est avec beaucoup de reconnaissance que je remercie toutes les personnes embarquées dans cette aventure collective et vous encourage à passer nous voir, ne serait-ce que pour découvrir les lieux et faire connaissance.

L'épicerie solidaire se situe à l'arrière de la salle polyvalente, près de la place de jeux.

Heures d'ouverture: lu 15h30 - 17h30 | me 09h00 - 11h00 | ve 09h00 - 11h00

Points de collecte des produits: Magasin Edelweiss – Guichet communal – Epicerie solidaire

N° CCP pour dons en espèces: CH11 0900 0000 1900 1256 9

» PORTRAIT

Philippe Gex, Directeur de la maison de Terre des Hommes

Arrivé à la Maison Terre des Hommes de Massongex après avoir répondu à une annonce en 2001, Philippe Gex dirige une équipe toujours sur le qui-vive qui accueille avec beaucoup de bienveillance quelque 200 enfants par année.

Son travail ne le quitte jamais vraiment, la recherche de fonds occupe toujours un coin de l'esprit de Philippe Gex, le directeur de la Maison de Terre des Hommes à Massongex, même lorsqu'il est en famille. C'est en septembre 2001 qu'il prend ses fonctions à Massongex, après avoir répondu à une annonce parlant d'un « home médicalisé pour enfants bien implanté dans le Chablais », sans le savoir, il allait rejoindre Terre des Hommes et diriger la Maison de Massongex. Un lieu qui accueille, en temps normal, 200 enfants par année.

La recherche de fonds a dû évoluer

Pour cet ancien enseignant, qui a toujours eu du goût pour le travail social, ce qui différencie cet emploi d'un autre, c'est la recherche constante d'argent.

Contrairement à un autre poste de direction, Philippe Gex doit composer avec la variante financière en plus de ses tâches que sont les ressources humaines (plus de 40 employés travaillent à Massongex), la gestion du patrimoine, des bâtiments et les partenariats. La communication et la recherche de fonds sont donc le nerf de la guerre, la Maison a besoin d'un peu plus de 3 millions par année pour fonctionner, il faut donc continuellement chercher des sources de revenus.



Si la vente d'oranges et le loto, organisés chaque année à Massongex, ont longtemps contribué à soutenir l'effort, tout comme le Festival « Un autre Monde », le COVID-19 a changé la donne. La Maison a fêté ses 50 ans l'an dernier, elle rayonne donc et les fidèles donateurs sont au rendez-vous, mais la communication a dû changer, elle passe plus volontiers par les réseaux sociaux et les contacts directs que par des manifestations, comme par le passé.

Impossible de ne pas y penser

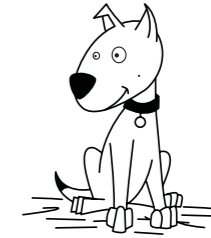
2021 s'avère être une année plus compliquée, car il n'a pas été possible d'organiser de loto, ni de vente d'oranges. Plus que jamais, la Maison de Terre des Hommes doit compter sur ses fidèles donateurs. Ceci étant, le nombre d'enfants a diminué également, ils ne sont que 28 actuellement en Suisse alors qu'habituellement c'est le double, mais Philippe Gex se demande ce que deviennent ceux qui ne peuvent pas venir, pourront-ils attendre que la situation sanitaire le permette? Autant de questions qui occupent l'esprit de l'agaunois et de ses collaborateurs.

Son travail, il le prend très à cœur, il y pense en quasi permanence, même lorsqu'il fait du sport pour se « vider la tête » ou lors de moments entre amis ou en famille avec sa femme et ses enfants. Il est impossible pour lui d'oublier sa mission. Bien entouré, il sait qu'il peut compter sur une équipe dévouée, mais ne pas y penser est devenu impossible pour lui.

Un dévouement qu'il assume et qui lui permet de voir l'avenir, certes sans relâchement, mais de manière sereine.

Maurizio Iulianiello

» LES 5 COMMANDEMENTS DU PROPRIÉTAIRE DE CHIEN



1 En laisse tu me promèneras.

Selon l'article 30 de la Loi d'application de la loi sur la protection des animaux (LALPA), les chiens doivent être tenus en laisse dans les localités, aux abords des écoles, sur les aires publiques de jeux et de sport, sur les lieux publics fréquentés, aux abords immédiats des routes à fort trafic ou dépourvus de visibilité, à proximité des animaux de rente et sur les autres lieux signalés comme visés par une telle obligation.

2 En contrôle tu me tiendras.

En dehors des zones précisées plus haut, le propriétaire de chien le tiendra sous contrôle. En cas de rencontre avec d'autres promeneurs, avec ou sans chien, le bon sens est demandé. Le propriétaire veille à respecter tous les usagers et à maîtriser son animal.

3 Mes crottes tu ramasseras.

« Lorsque les bipèdes vont se promener avec leurs quadrupèdes, tous n'adoptent pas un comportement responsable concernant ce que leurs chiens laissent derrière eux. La plupart d'entre nous connaissent le spectacle: une crotte de chien sur le trottoir, plusieurs sur l'espace vert, et peut-être même sur le terrain de jeu des enfants. Et qui n'a pas déjà marché dedans ou n'est pas passé dessus en vélo ou avec la poussette? Cela agace tout le monde. »
Campagne Anti-déjections canines de la PSA

4 Mon impôt tu payeras.

Selon le règlement concernant la perception de l'impôt sur les chiens du 21 décembre 2011, les propriétaires de chien doivent s'acquitter de l'impôt sur les chiens.

5 Mon identité tu enregistreras.

Selon l'article 29 de la LALPA, les propriétaires de chien doivent munir leur animal d'une puce électronique dès que celui-ci est âgé de trois mois.

» RÉVISION DU PAZ DE MASSONGEX

Révision du Plan d'affectation de zones: vision 2035-2040 du développement territorial de la commune de Massongex



Vues vers le territoire communal et vers le centre historique de Massongex.

La révision de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire (LAT) est entrée en vigueur le 1^{er} mai 2014, imposant aux cantons d'adapter leurs bases légales et leur plan directeur. Le Plan directeur cantonal (PDC), approuvé par le Conseil fédéral le 1^{er} mai 2019, propose d'introduire un périmètre d'urbanisation comprenant les besoins de développement pour les 25 à 30 prochaines années.

Les communes doivent mettre en œuvre les nouvelles dispositions prévues dans le PDC, et plus particulièrement celles relatives au dimensionnement de leurs zones à bâtir, par la révision de leur Plan d'affectation de zones (PAZ) et de leur Règlement communal sur les constructions et les zones (RCCZ). Cette révision a pour but de garantir une mise en cohérence du développement du territoire communal avec le PDC et le Plan directeur intercommunal (PDi) des communes de Chablais Agglo dont Massongex fait partie.

La commune de Massongex a mandaté l'agence Luc Malnati Architectes Urbanistes pour accompagner le Conseil dans sa réflexion, en étroite collaboration avec les bureaux Transportplan pour le volet mobilité et le bureau Bonnemaïson-paysage sàrl pour le volet paysage et nature. Cet article vise à informer les habitants de la commune de Massongex sur la démarche en cours d'élaboration.

Stratégies de développement

Plusieurs projets d'infrastructures et d'espaces publics sont en cours de réalisation sur le territoire communal. Ces travaux sont le résultat de la stratégie de requalification des espaces publics entrepris par la commune ces trois dernières années.

La commune de Massongex a déjà bien amorcé la révision de son PAZ qui a démarré en 2018 par un diagnostic territorial. Ce dernier propose une analyse de l'état actuel du territoire et met en avant les enjeux en termes d'urbanisation, de mobilité et de nature, paysage et environnement. De ce diagnostic, les orientations politiques pour le développement de la commune ont été fixées :

- › Identité paysagère et naturelle afin de renforcer les valeurs spécifiques et contemporaines du territoire.
- › Maillage des espaces publics en lien avec la structure paysagère, permettant de connecter les lieux de rencontre et les équipements publics.
- › Densification qualitative afin de maîtriser le développement de la commune au sein du périmètre d'urbanisation et renforcer le patrimoine historique.
- › Emplois et sites d'activités nécessitant de promouvoir, favoriser et intégrer l'établissement de nouvelles activités, services et institutions dans les zones existantes.
- › Multimodalité, mobilité utilitaire quotidienne et de loisirs, afin de générer le report modal, développer les déplacements quotidiens en mobilité douce et favoriser la mobilité durable.

Un projet de territoire a ensuite été élaboré, proposant la vision territoriale pour les 15 prochaines années. À travers celui-ci, la commune de Massongex met en avant et favorise la qualité de vie qu'offre le territoire communal pour habiter, se ressourcer, mais également pour travailler et se déplacer de manière durable. Les atouts paysagers et naturels de la commune, ainsi que sa position géographique stratégique limitrophe à la commune de Monthey, pôle d'habitat et d'emplois majeur de l'agglomération, confèrent au territoire communal une certaine qualité de vie que le projet de territoire cherche à renforcer à travers trois axes de développement :

- › Le renforcement de la charpente paysagère.
- › L'amélioration de la qualité de vie pour habiter et travailler.
- › Le développement d'une mobilité facilitée et durable.

Le territoire de montagne de la commune est habité, il s'agit principalement du hameau de Daviaz. Le projet de territoire tend vers le développement d'interconnexions du hameau, notamment avec la commune de Vérossaz.

S'identifier à Massongex: une charpente paysagère renforcée

La valorisation et la mise en réseau des espaces naturels et paysagers inviteront à la détente pour tout habitant et/ou visiteur de la commune. Les espaces agricoles sur le territoire de plaine seront maintenus et consolidés. Des séquences paysagères, à la fois transversales, du hameau de Daviaz jusqu'au Rhône, et longitudinales, le long du Rhône, accompagneront la stratégie paysagère de la commune et connecteront chaque poche verte entre elles, tels que parcs, forêt et équipements sportifs de plein air. Enfin, la biodiversité sera améliorée et les corridors biologiques renforcés, notamment grâce à la renaturation de cours d'eau, telle que La Rogneuse dans le secteur des Paluds.



Maintien et consolidation des espaces agricoles autour du village de Massongex.

Valorisation de la séquence paysagère le long du Rhône.

Habiter/travailler à Massongex: une qualité de vie améliorée

La commune de Massongex prévoit d'améliorer la qualité de vie des habitants et des travailleurs. Les espaces publics de la commune seront connectés entre eux et liés aux espaces paysagers et naturels. Le développement de l'urbanisation sera accompagné d'une stratégie de requalification des espaces ouverts afin de garantir une bonne qualité de vie. Enfin, l'établissement de nouvelles activités dans les zones artisanales et les zones industrielles existantes sera favorisé afin de maintenir les activités et emplois existants et de garantir une activité économique au sein de la commune. Ces zones seront intégrées au maillage des espaces publics pour faciliter les déplacements des mobilités douces vers le centre de Massongex.



Maillage des espaces publics intégrant le futur quartier Clos-Fleuri. Maillage des espaces publics au sein du village de Massongex.

Se déplacer à Massongex: une mobilité facilitée et durable

Le développement de l'urbanisation est pensé conjointement avec le développement du réseau de mobilité. Pour tendre vers une mobilité durable, propice aux déplacements quotidiens et de loisirs, la commune de Massongex souhaite renforcer son offre en transports publics, notamment grâce au réaménagement du quai de la gare et à l'amélioration des connexions entre la gare et la future ligne du bus d'agglomération.

Réaménagement du quai de la gare.



Réfection de la passerelle entre Massongex et Bex pour le passage des transports publics et des mobilités douces.

Le réseau de mobilité douce sera amélioré, par la réappropriation des rues historiques du village par les piétons et le renforcement des liaisons le long du Rhône ainsi qu'entre le hameau de Daviaz et le village de Massongex.

Enfin, les connexions intercommunales et intercantionales seront facilitées, notamment par le franchissement piéton au niveau du futur barrage Massongex-Bex-Rhône (MBR) aux Paluds et par le remplacement de la passerelle entre Massongex et Bex, dans le cadre de la 3^e correction du Rhône.

Zones à bâtir et périmètre d'urbanisation

Afin de répondre à l'arrivée de nouveaux habitants et emplois d'ici aux 15 à 30 prochaines années, la commune de Massongex doit délimiter un périmètre d'urbanisation selon un scénario démographique établi par le canton. Ce périmètre intègre les besoins à 15 ans et permet de planifier le développement des 15 à 30 prochaines années, tout en garantissant une vision cohérente du développement territorial définie dans le projet de territoire. Toutes les communes du Valais ont jusqu'au 1^{er} septembre 2021 pour déposer leur projet de périmètre d'urbanisation au canton.

Suite à donner

La commune poursuit la révision de son PAZ avec l'aide des mandataires. Une première présentation du projet de territoire et du projet de périmètre d'urbanisation a eu lieu mi-avril au canton. Une version finale sera transmise au canton avant le 1^{er} septembre 2021. Le plan général du PAZ ainsi que le RCCZ sont en cours de révision. L'ensemble du dossier de révision du PAZ sera mis à l'enquête publique d'ici au premier semestre de 2022.

La commune souhaite prendre en compte les avis de ses habitants. De futurs articles sur la vision du développement territorial seront communiqués et une séance d'information publique sera organisée dès que la situation sanitaire le permettra.

» ÉCLAIRAGE PUBLIC – ÉTAT DES LIEUX

En ce début d'année 2021, soit 9 ans après un premier audit sur l'éclairage public de la commune de Massongex, l'heure est venue de tirer un bilan intermédiaire des assainissements réalisés ces dernières années. Grâce à l'impulsion de mon prédécesseur, la commune dispose aujourd'hui d'un éclairage en grande partie modernisé et économe en énergie. Même s'il reste encore une partie des luminaires à changer, je constate en ce début de législature que le gros du travail a déjà été effectué. Ceci peut essentiellement être attribué à Olivier Saillen, qui s'est chargé durant ces dernières années de remettre l'éclairage public au goût du jour.

Lorsque j'ai reçu le rapport annuel 2020 de la SEIC au sujet de l'éclairage public de la commune, je me suis rendu compte de l'impact des changements de luminaires sur la consommation d'énergie et sur les coûts d'entretien. Il me semble toutefois que les bienfaits de la modernisation de l'éclairage n'ont été que peu communiqués à la population, et je trouve essentiel d'y remédier. Certains se rappellent sans doute de ce qu'a représenté la pose de ces nouveaux luminaires en termes d'investissement, et le temps est venu de pouvoir mettre en perspective ces coûts avec les bénéfices qu'en retire la commune désormais.

En 2012, la plupart des luminaires de la commune fonctionnaient à la vapeur de mercure (49%), à la vapeur de sodium (38%) ou à l'iode métallique (10%). Ces technologies ont le désavantage d'être plutôt gourmandes en électricité, en plus d'utiliser des ampoules devant fréquemment être remplacées, ce qui augmente les coûts d'entretien. A la fin de l'année 2020, la LED représentait plus des trois quarts des luminaires de la commune, alors que cette technologie n'était employée que par 3% des

luminaires en 2012. Le quart restant comprend principalement des luminaires à la vapeur de sodium; cet éclairage sera remplacé petit à petit durant les prochaines années. Parallèlement à cela, les 7 derniers luminaires à la vapeur de mercure de la commune ont été débranchés en tout début d'année 2021.

Ce changement de technologie d'éclairage, ainsi qu'un système d'abaissement de l'intensité lumineuse sur certains tronçons (abaissement dynamique avec capteur, diminution de l'intensité durant certaines heures «creuses») ont permis de diminuer drastiquement la consommation d'électricité. Malgré une hausse de plus de 7% du nombre de luminaires, la consommation globale d'électricité est passée d'environ 223'000 kWh à 57'000 kWh. Cette évolution divise donc par 4 la facture d'électricité de la commune pour l'éclairage public (à prix constants).

Cette diminution de la consommation électrique a eu un impact clair sur les coûts de fonctionnement du réseau d'éclairage, et nous comptons poursuivre sur cette lancée en remplaçant les derniers luminaires ne fonctionnant pas encore avec la technologie LED durant les prochaines années. La plupart de ces luminaires encore à changer étant situés en bordure de la route cantonale traversant le village de Massongex, leur assainissement sera étudié dans le cadre de la réfection de la route, prévue plus tard dans la législature. Cette dernière phase d'assainissement de l'éclairage public s'inscrit dans la continuité du travail déjà effectué ces dernières années par Olivier Saillen, et je pense que l'objectif d'une commune entièrement éclairée à la LED pourra raisonnablement être atteint durant les années à venir.

Gwenaël Richard, conseiller communal



» PLANTES EXOTIQUES ENVAHISSANTES!

Nouvelle publication sur les plantes exotiques envahissantes! Le canton du Valais, par le Service des forêts, des cours d'eau et du paysage (SFCEP), a publié un manuel de gestion des plantes les plus problématiques disponible en ligne sur le site floravs.ch

Prévention et lutte

Afin de mener une lutte efficace contre les néophytes envahissantes, il est essentiel de pouvoir identifier ces plantes avec certitude et d'intervenir par des méthodes adaptées à la biologie de chaque espèce (mode de dissémination, période de floraison et de fructification, etc.). Il est également primordial d'éliminer correctement les déchets verts issus de la lutte ainsi que les sols contaminés par ces plantes. Pour les néophytes les plus répandues ou problématiques en Valais, ces informations sont réunies dans un manuel de gestion des néophytes envahissantes, développé essentiellement pour les acteurs de terrain.

Recommandations

Pour favoriser l'équilibre écologique et contribuer à préserver la biodiversité locale (faune et flore), le Service des forêts, des cours d'eau et du paysage recommande la plantation d'espèces indigènes en lieu et place d'espèces exotiques (liste non exhaustive).

Soutien financier du SFCEP

Le Service peut participer financièrement aux mesures de lutte contre les néophytes dans les sites, milieux ou cas particuliers suivants:

- Zones de protection de la nature
- En forêt, sous conditions et selon le contexte
- Berges des cours d'eau latéraux (hors Rhône), dans le cas de besoins sécuritaires
- Projets spécifiques régionaux (ex : lutte contre l'impaticie glanduleuse *Impatiens glandulifera*, le séneçon du Cap *Senecio inaequidens*)

Pour ce qui est des jardins privés et des espaces verts communaux (y compris les berges du Rhône), les interventions de lutte sont de la responsabilité des propriétaires et le financement est à leur charge. (Source : État du Valais)

Plantation d'essences indigènes

- › Laisser au moins 80 cm de distance entre chaque plant pour qu'ils puissent se développer.
- › Ne pas les tailler «au carré», mais laisser les arbustes se développer. Des rabattages/recépées périodiques (chaque 3 ans environ) sont toutefois autorisés s'ils prennent une trop grande ampleur.

Essences préconisées:

- *Cornus sanguinea*: www.infoflora.ch/fr/flore/cornus-sanguinea.html
- *Cornus mas*: www.infoflora.ch/fr/flore/cornus-mas.html
- *Evonymus europaeus*: www.infoflora.ch/fr/flore/evonymus-europaeus.html
- *Viburnum opulus*: www.infoflora.ch/fr/flore/viburnum-opulus.html
- *Salix viminalis*: www.infoflora.ch/fr/flore/salix-viminalis.html
- Pour se procurer des arbustes indigènes: www.triageforestiercdf.ch/

(Source : Pascal Lambiel SILVAPLUS)

» JARDIN COLLECTIF

Le mardi 27 avril 2021, les mains vertes de l'**association des jardins de Taranis** ont sué à grosses gouttes. En effet, les membres se sont rencontrés pour la première fois en tenue de jardinier afin de préparer le terrain à accueillir les futurs plantons et semences. Quelques deux heures de travail acharné ont permis au jardin de prendre sa première forme. Les jardiniers se réjouissent de continuer la création de ce jardin collectif et de pouvoir effectuer les premiers semis et plantations !

Le jardin de Taranis, qu'est-ce que c'est ?

C'est un jardin qui réunit des personnes intéressées à apprendre le savoir-faire d'un potager, à transmettre des connaissances, à partager un moment convivial et à travailler avec la nature. La commune met à disposition une parcelle. Des bénévoles motivés ont créé une association qui compte déjà une quinzaine de membres. L'objectif de cette saison est de créer le jardin collectif en partant d'un terrain brut pour arriver à la récolte tout en passant par le travail de la terre, la plantation, l'arrosage et le désherbage.

*Pour le comité du jardin de Taranis
Morgane Dénervaud*



» COMMISSION MANIFESTATION

Cher Village,

Une nouvelle commission est née !

De jeunes esprits en font partie et remplis d'espoir, ils veulent te redonner vie et rendre fier tes habitants.

En tant que bons vivants, nous voulons nous investir pour donner envie à tes villageois de participer activement à ton renouveau et de faire perdurer les manifestations pour nos générations futures tout en respectant les anciens.

Déterminés, motivés, épicuriens, ouverts d'esprit, fêtards et parents, nous avons chacun l'envie de conserver les traditions du village et d'en créer de nouvelles.

La population s'agrandit gentiment et nous nous devons de conquérir le cœur des nouveaux arrivants et de leur faire aimer ce village par le biais des manifestations tout en continuant à faire battre le cœur des anciens pour Massongex.

Si toi aussi tu souhaites t'investir, ton aide en tant que bénévole est toujours la bienvenue.

Au plaisir de vous voir lors des diverses manifestations du village lorsque la situation le permettra.

*La commission manifestation.
Jennifer Cettou, Mélody Militello, Sabrina Saillen, Mélissa Ravier, Laure Tamburini, Alexandre Pellaton, Daniel Duay*



CONSEIL COMMUNAL 2021-2024



Sylviane Coquoz
Présidente de la commune

Grands projets
Agglo/R3 - MBR/FuturoSTEP/
Terminal rail-route/Vièze
Développement économique durable
Entreprises/Commerces/
Agriculture/Tourisme
Finances & Administration générale

**Grands projets &
Administration générale**



Olivier Saillen
Vice-président de la commune

Constructions
PAZ et RCCZ
Mobilité
Bâtiments communaux
Taxation
Tribunal de police

**Urbanisme
& mobilité**



Tristan Jordan
Conseiller communal

Infrastructures
Eaux usées/Eaux claires/
Eau potable
Espaces publics
Places et jardins/Routes et
chemins communaux
Gestion déchets
Bourgeoisie

**Travaux publics
& bourgeoisie**



Jennifer Cettou
Conseillère communale

**Manifestations et
animations villageoises**
Sociétés locales
Activités culturelles
Bibliothèque
Paroisse catholique (Cogest)
Paroisse protestante (Monthey)

**Culture, manifestations
& cultes**



Morgane Dénervaud
Conseillère communale
Activités intergénérationnelles
Aînés
Jeunesse et famille
Jardin communautaire
Promotion santé
Déléguee médico-sociale
Communication et journal communal

**Affaires sociales
& communication**



Eric Solioz
Conseiller communal

Petite enfance
Ecoles
Formation professionnelle
Sport
Intégration

**Formation, sport
& intégration**



Gwenaël Richard
Conseiller communal

Planification énergétique
Electricité et gaz
Délégué SEIC
Répondant cantonal environnement
Sécurité civile
Service du feu/Police/Armée/PC
Hygiène et salubrité
Cimetière

**Energie, environnement
& sécurité**

» CHABLAIS AGGLO

Chablais Agglo soumet le projet de PA4-PDi à la consultation publique

Après avoir participé aux projets d'agglomération de 2^e et 3^e génération, Chablais Agglo réalise un projet d'agglomération de 4^e génération (PA4). Ce document fera également office de Plan Directeur intercommunal (PDi). Ce PA4-PDi vise à pouvoir accueillir harmonieusement près de 12'000 habitants et 6'000 emplois d'ici à 2036 dans le périmètre de l'agglomération.

Lors de son élaboration, les réflexions ont été orientées notamment par vos préoccupations liées à l'aménagement du territoire, recueillies par le sondage de l'année dernière. Par exemple, ce projet est attentif à diminuer les émissions de CO2 de l'ordre de 40%. Il favorisera une place à la nature en ville, ainsi que la pacification des centres. Ce projet soutient également l'extension du réseau MobiChablais. Le but est de pouvoir accueillir de nombreux habitants dans des zones centrales bien desservies en transports publics.

Le PA4-PDi du Chablais propose de développer un réseau de voies vertes de mobilité douce entre les différentes localités de l'agglomération (Aigle, Olon, Bex, Massongex, Monthey et Collombey-Muraz).

**CHABLAIS
AGGLO**

Pour mieux connaître les détails du PA4-PDi Chablais Agglo, vous pourrez **consulter ce dossier du 19 juin au 18 juillet 2021** auprès des communes de l'agglomération ou de Chablais Région (durant les heures d'ouverture). Une version électronique sera disponible sur <https://chablais.ch/agglo>.

Vous pouvez également envoyer vos observations jusqu'au 18 juillet à agglo@chablais.ch.



» COMPTES 2020 – MESSAGE INTRODUCTIF

Le détail des comptes 2020 peut être consulté sur le site internet www.massongex.ch. Des exemplaires sont également à disposition des personnes intéressées au bureau communal.

Municipalité - Comptes de fonctionnement

Le compte de fonctionnement de la Municipalité présente une marge d'autofinancement avant amortissements comptables de **CHF 1'791'293.59**. Les principaux éléments significatifs influençant les comptes 2020 sont les suivants:

D'une manière générale, on peut constater en 2020 une diminution des charges dans la plupart des dicastères au niveau des activités, due aux restrictions sanitaires (frais de manifestations communales, activités scolaires, activités intergénérationnelles, locations, etc.).

Sécurité publique - 1

Du fait des nombreuses nouvelles constructions, l'année 2020 a enregistré une quantité importante de mutations impliquant la mise à jour des documents cadastraux (100.318.00). Une mise à jour des données des réseaux EC-EU-EP (eaux claires, eaux usées et eau potable) fait également augmenter ce compte.

La différence significative de plus de CHF 45'000.- de charges en moins en 2020 au niveau de la police du feu par rapport au budget 2020 s'explique par le versement des soldes à un nombre toujours plus faible de sapeurs-pompiers sur Massongex, l'absence d'intervention et la suppression du Festival Terre des Hommes (140.301.00) ainsi que le remplacement de bornes hydrantes (140.315.02) non exécuté sur 2020, les routes concernées n'étant pas terminées.

Enseignement et formation - 2

Le spectacle des écoles prévu en 2020 n'a pas eu lieu. Les musiciens ainsi que l'école de cirque ont bien entendu été défrayés pour les heures réalisées mais ces coûts ont pu être totalement absorbés par une provision créée en 2015 lors du dernier spectacle (210.318.05) et les dons pour lesquels les généreux donateurs n'ont pas sollicité de remboursement (210.437.00). L'Etat du Valais a également versé la subvention prévue.

Culture, loisirs et culte - 3

Le raccordement électrique du tableau des manifestations, l'achat d'un beamer et l'installation du réseau wifi à la salle polyvalente expliquent l'augmentation des charges par rapport au budget (309.314.01).

Santé - 4

Une autorisation spéciale est délivrée en 2020 par le canton du Valais pour l'établissement d'une provision « Pandémie ». La commune de Massongex a créé une réserve pour charges futures d'un montant de CHF 100'000.- (490.319.00). Le solde de ce compte enregistre l'action communale réalisée en 2020 par la distribution de bons à faire valoir auprès des commerçants villageois ainsi que les coûts supplémentaires au niveau des achats de produits de nettoyage et désinfectants.

Prévoyance sociale - 5

La fermeture de la garderie durant deux mois a impliqué une augmentation des charges en 2020 de plus de CHF 50'000.- par rapport au budget, les participations des parents n'ayant pas été encaissées et les RHT (indemnités pour réduction de l'horaire de travail) n'ayant pas été octroyées pour le personnel, au vu du subventionnement déjà accordé par l'Etat du Valais (541.461.00). Une aide supplémentaire spécial-COVID a tout de même été versée pour CHF 22'000.-.

Protection et aménagement de l'environnement - 7

Eau potable - 70

Un amortissement complémentaire (700.332.00) comme annoncé lors de l'assemblée primaire de décembre 2019 a été appliqué afin de ne pas devoir augmenter de manière trop drastique les taxes d'eau lors de la révision du règlement communal d'ici à 2022.

Une REDIP (réduction de l'impôt préalable 700-710.318.01) doit être payée tant que l'autofinancement des services n'est pas atteint.

Eaux usées - 71

Comme pour l'eau potable, un amortissement complémentaire (710.332.00) a été appliqué.

Déchets - 72

Suite à l'introduction du nouveau règlement sur les déchets, nous constatons avec satisfaction encore en 2020 que les coûts concernant le traitement des déchets sont maîtrisés et que le service est quasiment autofinancé.

Cimetière - 74

La pose de l'arbre aux souvenirs (740.314.00) et la refacturation des plaquettes mortuaires (740.434.00) expliquent les différences par rapport aux comptes 2019 et au budget 2020.

Aménagement du territoire - 79

Les restrictions sanitaires n'ont pas permis d'avancer comme prévu au niveau des études avec les différents bureaux (790.318.00).

Finances et Impôts - 9

La provision pour perte sur débiteurs est réajustée chaque année. Un montant de CHF 100'000.- a été provisionné en 2020 (900.319.00) et permettra d'absorber d'éventuelles pertes dans les années futures.

L'impôt sur le revenu (900.400.00) laisse apparaître un montant plus haut que budgété malgré une provision de CHF 150'000.- comptabilisée en 2020 comme déjà réalisée en 2019 des suites du COVID ainsi que l'abaissement du coefficient d'impôt de 1.25 à 1.20, réduisant les recettes fiscales de CHF 135'000.-. Il y a cependant un montant de CHF 50'000.- concernant les taxations 2018. L'impôt sur la fortune (900.400.01) est également plus élevé que budgété car nous avons encaissé un montant de CHF 60'000.- supérieur aux provisions 2018 et 2019 créées.

Les impôts prélevés à la source (900.400.03), les impôts sur les gains immobiliers (900.403.00), les impôts sur les successions et donations (900.405.00) ainsi que les prestations en capital (900.403.02) sont toujours difficiles à budgéter et la Commune reste prudente à ce niveau. Des montants de plus de CHF 120'000.- sont encaissés par rapport au budget 2020.

En ce qui concerne les impôts des personnes morales, une provision de CHF 150'000.- (901.401.00) a encore été créée en 2020 pour parer aux éventuelles conséquences négatives liées à l'épidémie de coronavirus. Un montant de CHF 45'000.- de plus que les provisions concerne les taxations 2018 et 2019.

Les revenus des biens communaux enregistrent une baisse (942.42), les appartements n'ayant pas été occupés durant tous les mois de l'année dont celui à Comte Riant qui doit être rénové dans sa totalité.

Le Conseil communal a décidé de ne pas encaisser de loyers à la pizzeria « Le Central » durant les mois de fermeture (942.423.02).

Municipalité - Investissements

Les investissements nets s'élèvent à CHF 1'747'283.61.

Administration générale - 029

Suite à l'agrandissement de son espace nurserie, la garderie devait réaliser des modifications intérieures et créer une issue de secours supplémentaire, travaux qui seront terminés cette année (029.503.00). Le montant alloué dans le projet « Art Valais » pour la réalisation d'une fresque sur la paroi du bâtiment scolaire, côté Rhône, n'a pas pu être réalisée en 2020 (029.503.03) comme initialement budgété.

Police du feu - 14

La conduite d'eau d'alimentation de la déchetterie est comptabilisée dans la police du feu, celle-ci permettant l'amélioration de la défense incendie sur le territoire communal (140.501.00).

Enseignement et formation - 21

Le crédit d'engagement concernant les travaux de mise en conformité parasismique du bâtiment scolaire, approuvé au budget 2018, ont été réalisés en 2020 (210.503.00).

Santé – 4 et Prévoyance sociale - 5

Ces montants sont attribués par l'Etat du Valais.

Trafic - 6

Le montant de CHF 4'905.80 constitue le solde de la somme restituée par le Canton en 2019 (610.561.01).

L'éclairage public (620.501.02) a été acheté pour la rue Quartery, route du Peiloz, chemin des Iles et chemin du Rhône pour un montant de CHF 54'482.45.

Les honoraires du bureau Sollertia concernant toute la réfection du centre du village sont comptabilisés dans le compte 620.501.15.

Eau potable - 70

L'assainissement de la conduite au Chemin du Rhône, budgété en 2020, a été réalisé cette année. Les travaux réalisés en 2020 (700.501.00) concernent le centre du village. Les montants des taxes de raccordement (700.610.00-710.610.00) concernent principalement les nouveaux immeubles qui ont vu le jour depuis 2019.

Eaux usées - 71

La réfection des conduites d'égouts à Daviaz budgétée en 2020 n'a pas été réalisée. Le montant comptabilisé en 2020 concerne principalement la suite des travaux au centre du village (710.501.03).

Traitement des déchets - 72

La totalité des travaux prévus en 2019 concernant la déchetterie n'ayant pas pu être réalisée, le solde a été reporté sous 2020 (720.500.00).

Cimetière - 74

La reconversion de l'ancien cimetière (740.501.02) est terminée. Les coûts de réalisation de ce jardin de l'Eglise seront payés pour ¾ par la Paroisse, propriétaire du terrain.

Aménagement du territoire - 79

La période du Covid a réduit les interactions sur le projet d'élaboration du PAZ (plan d'affectation des zones) mais va se prolonger sur 2021 (790.501.02).

La place des Fêtes située devant la salle polyvalente a été complètement repensée et sera terminée en 2021 (790.506.00).

Conclusion

L'exercice boucle avec un excédent de revenus de CHF 7'150.33 et une fortune nette de CHF 10'059'967.26. La dette nette par habitant reste négative et laisse apparaître une fortune nette par habitant de CHF 1'254.- qui permettra d'appréhender sereinement les investissements à venir. Les comptes 2020 enregistrent un excédent de financement de CHF 44'009.98.

Bourgeoisie – Comptes de fonctionnement

Les comptes 2020 de la bourgeoisie laissent apparaître un excédent de recettes de **CHF 1'796.56**.

Un montant bien plus conséquent que budgété a été attribué au fonds de rénovation de l'immeuble, des travaux conséquents devant être effectués ces prochaines années.

Un montant de CHF 4'619.- a été versé au fonds de reboisement correspondant au bénéficiaire ressorti de la Coupe des Jours en 2019.

Aucun investissement n'a été réalisé en 2020 pour la bourgeoisie.



Les comptes 2020 d'investissement et de fonctionnement ont été acceptés par la commission des finances le 6 mai 2021 et par le Conseil municipal le 24 mai 2021.

Nous vous invitons à participer nombreux à cette assemblée primaire où vous serez informés plus en détail sur les comptes 2020 qui, on vous le rappelle, sont soumis à votre approbation.

L'Administration communale / 25.05.2021

Sylviane Coquoz Céline Morisod
Présidente Caissière

» COMPTES DE FONCTIONNEMENT

RÉCAPITULATION Avec crédits complémentaires		COMPTES 2020		BUDGET 2020		COMPTES 2019	
		CHARGES	REVENUS	CHARGES	REVENUS	CHARGES	REVENUS
0	Administration générale	748'962.64	11'851.90 737'110.74	735'760.00	8'850.00 726'910.00	743'248.44	12'649.50 730'598.94
1	Sécurité publique	282'035.05	109'172.50 172'862.55	312'041.00	87'470.00 224'571.00	250'517.20	79'876.40 170'640.80
2	Enseignement et formation	1'496'391.55	76'363.15 1'420'028.40	1'571'670.00	81'270.00 1'490'400.00	1'423'645.45	46'907.75 1'376'737.70
3	Culture loisirs et culte	397'028.90	4'696.80 392'332.10	436'495.00	18'145.00 418'350.00	432'468.65	16'933.10 415'535.55
4	Santé	256'455.79	256'455.79	167'150.00	167'150.00	137'869.25	137'869.25
5	Prévoyance sociale	1'197'884.15	390'323.00 807'561.15	1'255'955.00	349'850.00 906'105.00	938'960.71	279'545.65 659'415.06
6	Trafic	653'352.60	9'419.95 643'932.65	696'640.00	6'715.00 689'925.00	609'868.05	8'303.20 601'564.85
7	Protection et aménagement de l'environnement	2'039'172.36	627'677.75 1'411'494.61	2'462'880.00	571'900.00 1'890'980.00	1'899'767.70	527'516.85 1'372'250.85
8	Economie publique	110'262.35	56'037.00 54'225.35	126'530.00	53'500.00 73'030.00	109'611.25	57'917.10 51'694.15
9	Finances et Impôts	309'594.80 5'903'153.67	6'212'748.47	226'185.00 5'755'850.00	5'982'035.00	256'418.28 5'462'546.92	5'718'965.20
TOTAL		7'491'140.19 7'150.33	7'498'290.52	7'991'306.00	7'159'735.00 831'571.00	6'802'374.98	6'748'614.75 53'760.23

» COMPTES D'INVESTISSEMENT

RÉCAPITULATION Avec crédits complémentaires		COMPTES 2020		BUDGET 2020		COMPTES 2019	
		CHARGES	REVENUS	CHARGES	REVENUS	CHARGES	REVENUS
0	Administration générale	12'997.10	12'997.10	90'000.00	90'000.00	105'163.95	105'163.95
1	Sécurité publique	69'691.75	69'691.75			4'000.00	4'000.00
2	Enseignement et formation	730'482.70	4'010.00 726'472.70	144'400.00	144'400.00	28'838.85	2'565.00 26'273.85
3	Culture, loisirs et culte	1'486.25	1'486.25			657.00	657.00
4	Santé	1'341.20	1'341.20	1'400.00	1'400.00	1'336.20	1'336.20
5	Prévoyance sociale	7'826.15	7'826.15	8'300.00	8'300.00	7'935.00	7'935.00
6	Trafic	161'076.05	161'076.05	83'850.00	83'850.00	270'360.95	31'600.00 238'760.95
7	Protection et aménagement de l'environnement	1'296'357.91	533'084.30 763'273.61	2'615'300.00	95'500.00 2'519'800.00	2'174'402.30	233'164.85 1'941'237.45
8	Economie publique	4'668.80	1'550.00 3'118.80			51.10	51.10
TOTAL		2'285'927.91	538'644.30 1'747'283.61	2'943'250.00	95'500.00 2'847'750.00	2'592'694.25	267'380.95 2'325'313.30

» APERÇU DU COMPTE ADMINISTRATIF

Compte de fonctionnement

		COMPTE 2019	BUDGET 2020	COMPTE 2020
Résultat avant amortissements comptables				
Charges financières	- CHF	5'109'860.58	5'848'376.00	5'706'996.93
Revenus financiers	+ CHF	6'748'614.75	7'159'735.00	7'498'290.52
Marge d'autofinancement (négative)	= CHF	-	-	-
Marge d'autofinancement	= CHF	1'638'754.17	1'311'359.00	1'791'293.59
Résultat après amortissements comptables				
Marge d'autofinancement (négative)	- CHF	-	-	-
Marge d'autofinancement	+ CHF	1'638'754.17	1'311'359.00	1'791'293.59
Amortissements ordinaires	- CHF	1'042'514.40	1'239'630.00	1'020'905.61
Amortissements complémentaires	- CHF	650'000.00	903'300.00	763'237.65
Amortissement du découvert au bilan	- CHF	-	-	-
Excédent de charges	= CHF	53'760.23	831'571.00	-
Excédent de revenus	= CHF	-	-	7'150.33

Compte des investissements

		COMPTE 2019	BUDGET 2020	COMPTE 2020
Dépenses	+ CHF	2'592'694.25	2'943'250.00	2'285'927.91
Recettes	- CHF	267'380.95	95'500.00	538'644.30
Investissements nets	= CHF	2'325'313.30	2'847'750.00	1'747'283.61
Investissements nets (négatifs)	= CHF	-	-	-

Financement

		COMPTE 2019	BUDGET 2020	COMPTE 2020
Marge d'autofinancement (négative)	- CHF	-	-	-
Marge d'autofinancement	+ CHF	1'638'754.17	1'311'359.00	1'791'293.59
Investissements nets	- CHF	2'325'313.30	2'847'750.00	1'747'283.61
Investissements nets (négatifs)	+ CHF	-	-	-
Insuffisance de financement	= CHF	686'559.13	1'536'391.00	-
Excédent de financement	= CHF	-	-	44'009.98

Le détail des comptes 2020 peut être consulté sur le site internet www.massongex.ch.
Des exemplaires sont également à disposition des personnes intéressées au bureau communal.

» SOUTIEN AUX PROCHES AIDANTS

En Suisse près de 20% de la population est proche aidante et 60% travaille. Le temps consacré à un proche impacte l'équilibre entre sphère professionnelle et privée. Pour les soutenir, la fondation Pro-XY, active dans le Chablais vaudois et valaisan depuis 2007, leur propose du conseil et de la relève auprès de leurs proches aidés sous la forme de présences, d'accompagnement, de préparation et prise de repas, de sorties et de veilles.

Le proche aidé vit un temps de partage centré sur lui et à son rythme. Le proche aidant peut ainsi se ressourcer en sachant que son proche vit un bon moment. Cela contribue à un équilibre dans leur relation et favorise un maintien à domicile de qualité.

Pour qui ?

Vous vous occupez d'un proche, parent, ami ou voisin en âge AVS et avez besoin d'être soulagé, l'antenne du Chablais vous propose l'aide nécessaire durant quelques heures au rythme de vos besoins.

Par qui ?

Dix-sept intervenants, habitant le Chablais vaudois et valaisan, encadrés par deux coordinatrices régionales, ont à cœur de consacrer du temps pour accompagner les personnes. Leur expérience et leur empathie donnent vie aux présences auprès des proches aidés. Formés en interne, ils agissent de manière professionnelle en respectant les spécificités de chacun-e, tant sur le plan physique et émotionnel, que sur le plan spirituel, culturel et social.

Comment faire appel à Pro-XY ?

Il suffit d'appeler la coordinatrice régionale au 079 731 96 47. Elle sera à l'écoute de vos soucis et attentes et réfléchira avec vous et votre proche aux solutions possibles, en collaboration avec les autres organismes de maintien à domicile.

Combien ?

Les bénéficiaires participent à raison de 22.- frs/heure de jour et de 38.- frs/heure de nuit. Les dons et subventions faits à la fondation couvrent la différence avec le coût réel de la prestation.

La coordinatrice se tient à votre disposition pour vous informer sur les aides financières cantonales à disposition.



fondation
PROXY la fondation
suisse pour les
proches-aidants

Contact

Fondation Pro-XY
Antenne du Chablais
Rachèle Bonvin et
Danielle Nicolier
079 731 96 47
chablais@pro-xy.ch
www.pro-xy.ch

» L'ECOLE DE MUSIQUE RECRUTE!

Tu habites Massongex, Daviaz ou Vérossaz et tu souhaites apprendre un instrument pour rejoindre l'Ensemble des Jeunes, puis l'Harmonie de l'Echo de Châtillon? Alors cet article est fait pour toi!

L'Ecole de Musique de Massongex forme les jeunes et moins jeunes à la relève de l'Harmonie de l'Echo de Châtillon (ECM), à laquelle elle est affiliée. L'ECM finance une grande partie de la formation musicale pour que celle-ci soit accessible au plus grand nombre. L'enseignement est confié à des professeurs qualifiés qui t'offriront un cadre adapté et ludique pour apprendre. Mais il faudra tout d'abord choisir ton instrument et ce choix te revient! La palette de nos cours est complète et variée:

Dès la 3H: initiation musicale en groupe

Dès la 4H : cours de solfège et d'instrument

- bois: clarinette, flûte traversière, saxophone, hautbois, basson
- cuivre: trombone, trompette, euphonium, cor, basse
- percussions et tambour

En plus de cette formation musicale complète, l'Ecole de Musique te donne l'occasion de participer à l'Ensemble des Jeunes de l'ECM. Actuellement, une dizaine d'adolescents, accompagnés par des musiciens plus aguerris, en font partie. Tu auras donc la possibilité d'expérimenter la musique d'ensemble et de performer lors de l'habituel concert de Noël. Pouvoir jouer en groupe permet non seulement l'apprentissage de l'écoute et du jeu en groupe, mais apporte également une réelle motivation pour progresser.

L'Ecole de Musique mise chaque année sur le traditionnel camp de musique! Durant une semaine, en compagnie de plein d'autres élèves musiciens, tu pourras te perfectionner et t'amuser! Tu auras l'opportunité de t'essayer à la musique en petits groupes, en ensemble, à la body percussion et même au chant. De plus, des activités ludiques permettent de créer des liens non seulement par la musique mais aussi par le jeu. A l'issue de cette semaine, les participants au camp se produiront lors d'un concert final! Cette année, le camp se déroule une nouvelle fois au chalet Jolimont à Champéry, du 7 au 13 août 2021!

Si tu hésites encore à te lancer ou que tu ne sais pas quel instrument choisir, ne panique pas! Une journée découverte est organisée durant l'été pour te permettre de découvrir les différents instruments et de poser toutes tes questions à des musiciens expérimentés. Ouvre l'œil, dans les prochains mois, tu recevras un flyer contenant toutes les indications pour t'inscrire!

N'hésite pas à nous contacter si tu as des questions! Nous serons ravis d'y répondre et de t'aiguiller dans tes choix.

Tu trouveras également des informations supplémentaires sur notre site internet: sites.echodechatillon.ch rubrique «Ecole de Musique».



Inscris-toi!



» ECHO DE CHÂTILLON

Quelques nouvelles de l'Echo de Châtillon...

Comme tous, nous vivons au rythme des annonces du Conseil fédéral. Bien que tout se soit arrêté pour nous également il y a un peu plus d'un an, nous avons quand même pu nous réunir en juin 2020 pour vous proposer un concert de quartier.

A la rentrée d'août, nous étions heureux de reprendre les répétitions, même si elles se faisaient en petits groupes et avec la distance nécessaire. Nous avons même pu nous réunir tous ensemble dans la salle de gym... puis à nouveau, tout s'est arrêté!



Encore une fois, nous avons rebondi et notre directeur, Aurélien Darbellay, a mis sur pied des quatuors pour que nous puissions continuer à pratiquer la musique en respectant les règles. Nous espérons évidemment pouvoir nous retrouver tous ensemble à la prochaine rentrée.

L'Echo de Châtillon de 1922 à nos jours...

Pour qu'une harmonie fonctionne, il faut des musiciens évidemment, mais aussi un directeur. Rien ne serait possible sans leur travail si important. En un siècle, l'Echo de Châtillon s'est produit sous la direction de 11 directeurs.



1922 – 1935 Eugène Devanthey

1935 – 1936 Edouard Tinturier

1945 – 1946 Edmond Rey-Bellet

1946 – 1950 Eugène Devanthey

1950 – 1963 Joseph Mathieu

1963 – 1969 Charly Fumeaux

1969 – 1976 Freddy Barman

1976 – 1986 Gaby Vernay

1986 – 1989 Michel Jordan

1989 – 1998 Freddy Barman



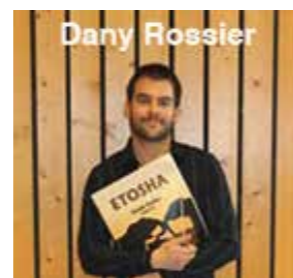
1998 – 2007 Bertrand Curchod

2007 – 2015 Dany Rossier

Depuis 2015 Aurélien Darbellay



Bertrand Curchod



Dany Rossier



Aurélien Darbellay est né en 1992 à Liddes. Il a commencé la musique au sein de sa société de village «L'Union Instrumentale de Liddes», dans laquelle il pratique encore l'euphonium. Il est également compositeur. Vous le connaissez certainement si vous assistez à nos différentes prestations, mais qui se cache derrière la baguette? Quelques éléments de réponse...

Depuis votre arrivée en 2015, comment a évolué votre parcours?

Comme l'Echo de Châtillon a été mon premier ensemble en tant que chef d'orchestre, mon évolution musicale suit parfaitement mon parcours au sein de cet ensemble. Après environ six ans de direction à Massongex, je dresse un bilan très positif de mon expérience de direction ici. Mes musicien·ne·s m'ont énormément appris, tant sur le plan musical que sur le plan humain. Elles et Ils m'ont permis et me permettent encore de me parfaire dans le métier complexe de chef d'orchestre. Il me semble que, plus nous avançons ensemble, et plus nous trouvons un équilibre efficace afin de créer d'incroyables moments de musique ainsi que des instants de partage et d'amitié tout aussi forts. J'espère un jour pouvoir apporter à mes musicien·ne·s au moins autant de joie musicale qu'elles et ils ont su m'apporter.

Que pensez-vous de Massongex?

Massongex est un village dont on parle peu. Quand j'étais au collège de St-Maurice par exemple, c'était le village que je traversais pour aller à mes rendez-vous d'orthodontie. Pour beaucoup, je crois que c'est donc un village qu'on traverse, et non un village où l'on s'arrête. Et c'est une grave erreur selon moi. J'ai eu le temps de faire connaissance avec un petit

nombre de ses habitant·e·s au cours de mes années de travail auprès de l'Echo de Châtillon et j'ai toujours apprécié les interactions sociales que j'ai pu y avoir.

Quelle est votre prestation préférée dans l'année?

Ma prestation favorite reste le concert annuel en janvier. Nous nous y préparons pendant plusieurs mois afin de donner le meilleur de nous-même, et le résultat est très souvent d'une grande qualité. C'est toujours très touchant pour moi de voir à quel point mes musicien·ne·s s'impliquent et se donnent de la peine jusque dans les moindres détails pour que ce moment soit magique pour elles et eux comme pour le public.

Comment vivez-vous cette période particulière?

C'est une période très difficile à vivre pour le monde de la culture. Il est frustrant pour moi de ne plus avoir le droit de travailler de manière régulière et avec mes musicien·ne·s au complet. Je crois que ce manque musical pèse aussi sur le moral de mes ami·e·s musicien·ne·s. Cependant, je ne perds pas espoir pour la suite: nous reconstruirons notre société avec toute la joie et toute la fougue nécessaire. S'il y a une chose que la pandémie ne pourra enlever au monde de la culture, c'est bien l'espoir.

L'Echo de Châtillon pour vous, c'est...

Pour moi, l'Echo de Châtillon, c'est un peu comme une deuxième famille. Tous les âges se côtoient dans la bonne humeur. Tout le monde offre un temps précieux pour que l'ambiance soit agréable et que chaque événement musical soit une réussite. A Massongex, je constate ce mélange savant que je n'ai pas retrouvé ailleurs: d'un côté, on n'est pas là pour se prendre la tête mais, dans le même temps, on ne prend pas sa société à la légère et on se donne les moyens de l'amener à bon port. Je suis très fier de faire partie d'une équipe de musicien·ne·s si dynamique et j'ai hâte de les retrouver au complet, dès que cela sera possible, pour échanger encore beaucoup de moments festifs et musicaux.

Vous retrouvez l'univers d'Aurélien Darbellay sur son site www.aureliendarbellay.com.

» SKI-CLUB CIME DE L'EST



Souplesse et flexibilité pour cette 32^e saison

La 32^e saison du SC Cime de l'Est a été semée d'embûches en raison des conditions sanitaires que l'on ne connaît que trop bien maintenant. Nous aurions pu craindre une saison blanche mais finalement en faisant preuve de souplesse et de flexibilité, nous avons pu réaliser des activités pour notre mouvement organisation jeunesse (OJ). L'automne dernier, nous avons pu organiser 2 activités sur 4 en profitant des assouplissements temporaires octroyés par nos autorités fédérales et cantonales. Le mois de septembre a été propice à une sortie au Parc Aventure d'Aigle qui a déjà été relatée dans le précédent numéro de ce journal.

Nous avons été contraints de faire une pause durant les mois d'octobre et novembre pour finalement profiter d'une petite embellie en décembre qui nous a permis de réaliser une activité à sports multiples en salle avec nos OJ tous âgés de moins de 16 ans.

Pendant cette période, nous avons toujours tout mis en oeuvre pour pouvoir organiser ce qui devait être le 32^e camp OJ du SC Cime de l'Est en misant sur une amélioration significative de la situation sanitaire. Certes, les inscriptions ont été plus timides qu'habituellement avec 21 OJ contre une moyenne de 45 ces dernières années mais ce sont bien les conditions sanitaires qui nous ont forcés à l'annulation, non sans peine. En effet, en faisant le bilan entre plaisir et contraintes/risques pour les moniteurs chargés de l'accompagnement, il nous a paru plus sage de renoncer à cette 32^e édition, et ce d'autant plus que la situation des hôpitaux était encore très tendue à cette période et le contexte sanitaire du Haut-Valais (à Fiesch tout particulièrement) peu favorable.

Tout en observant de près les diverses évolutions du début de l'année, nous avons réfléchi à une nouvelle formule permettant d'exercer notre sport favori tout en respectant les recommandations en matière de rassemblements, distances, etc.

Dès le mois de février, nous avons lancé des sorties OJ d'une demi-journée « COVID compatibles » au Grand-Paradis, à Champéry, dans le domaine skiable des Portes du Soleil. Afin d'éviter les mélanges et d'assurer une certaine distance entre les participants, les transports en commun ne furent pas utilisés.



Goofy ou Regular?

En moyenne, 20 OJ ont participé à cette nouvelle formule qui a été expérimentée pour 3 sorties au total. Nous avons, dans l'ensemble, eu beaucoup de chance avec la qualité de l'enneigement et la météo.

Les sorties de fin février et début mars se sont déroulées dans des conditions très printanières alors que l'hiver n'avait pas dit son dernier mot pour la sortie du 13 mars. Cette dernière a connu un franc succès avec une dizaine de nouveaux OJ de 2013 et 2014 qui, nous l'espérons, viendront garnir le groupe actuel des OJ pour la saison prochaine.

La nouvelle expérience de cette saison valait la peine d'être vécue même si nous espérons revenir au plus vite à une organisation plus traditionnelle et conviviale de nos sorties, ce qui constitue la vraie marque du SC Cime de l'Est.



Conditions printanières le 6 mars 2021.



Les Portes du Soleil avec... du soleil bien sûr!

Dans le thème des nouvelles expériences, nous avons expérimenté pour la 1^{re} fois le vote par correspondance pour notre assemblée générale de la saison passée 2019-2020. A notre grand étonnement, la participation a été remarquable en atteignant 44% de nos membres. Nous n'avons jamais eu une représentation pareille en présentiel! Pour nous, c'était le moyen de garder un certain contact avec nos membres en présentant nos activités de la saison précédente, les résultats chiffrés de cette dernière ainsi qu'en proposant à l'élection une nouvelle membre du comité en charge du camp OJ, en la personne de Valentine Dupuis. La confiance témoignée avec ce vote sans équivoque nous encourage à continuer et nous donne de l'énergie pour la prochaine saison.



C'est le fils à qui, le p'tit nouveau?

Au chapitre des nouveautés, nous avons participé à la campagne de la Migros « Support Your Sport » qui prévoit une distribution d'un fonds total de 6 millions de francs à tous les clubs sportifs participants, et ce via la récolte de bons délivrés à la suite d'achats auprès de l'enseigne orange. Le succès rencontré a été bien au-delà de nos espérances avec env. 4'000 bons obtenus. A l'heure où ces lignes sont écrites, nous ne savons pas encore combien notre club touchera mais nous savons que l'expérience est quoiqu'il en soit gagnante car ce défi empreint de solidarité en a réuni plus d'un et le résultat prouve que c'est une réussite.

Un grand merci à toutes et tous qui nous ont suivis dans nos activités et sur les réseaux sociaux, soutenus dans nos divers projets de cette 32^e saison pas comme les autres. Je remercie également tout l'équipe des moniteurs et le comité qui comme toujours, mais encore plus cette année a fait preuve de flexibilité, de souplesse et n'a pas failli à sa responsabilité.

Nous vous donnons rendez-vous la saison prochaine pour de nouvelles activités de glisse.

D'ici là, à voir et à revoir sur www.sc-cime-est.ch

» CLUB LA POYA

Mais oui, vous vous souvenez!

En 2019 nous vous faisons découvrir la vie de notre club depuis sa fondation jusqu'à notre jubilé.

«65 - 60 - 15; non ce ne sont pas les mensurations de la playmate 2019 mais tous les jubilés de notre club».



Pour clore cette année de jubilés, les membres de notre club avaient été mis à contribution pour la tenue de la fête des champions de moto tourisme à Saint-Maurice. Les participants ont d'abord été reçus sur la place du Parvis où des boissons leur étaient proposées avant la visite en petit groupe de l'Abbaye de St-Maurice et de son trésor. Ensuite, nous nous sommes dirigés vers la cafétéria du cycle d'orientation où nous leur avons servi l'apéritif agrémenté d'un petit discours de M. Revaz. L'équipe du Philosophe a ensuite servi un succulent repas à plus de 150 convives dans la salle polyvalente.

La fête fut belle et nous avons eu droit aux félicitations de la fédération suisse pour cette organisation menée avec maestria.

Mais que s'est-il passé depuis?

Comme tout le monde, nous avons été impactés par la pandémie. Néanmoins, nous avons tout de même pu tenir un programme presque complet et mener à bien l'essentiel de nos manifestations. Seuls l'ouverture de saison, le loto apéritif à Vérossaz et l'assemblée générale en présentiel ont dû être annulés ou reportés.

La sortie annuelle a réuni 15 personnes pour une magnifique balade chez nos voisins français, en Savoie et en Haute-Savoie, pour atteindre Aix-les-Bains où nous avons passé la nuit dans un hôtel au bord du lac.

Nous avons également pu organiser notre Rallye family autos et motos qui, comme à son habitude, nous a fait découvrir notre belle région du Chablais avant de nous retrouver pour un repas convivial au local des scouts de Monthey.

Pour terminer 2020 nous avons finalement dû innover en organisant notre assemblée générale par correspondance. Exercice réussi!



Nous voilà donc en 2021 avec une situation à peu près similaire à celle de l'année écoulée. Néanmoins, notre loisir se pratiquant essentiellement à l'extérieur, nous avons la chance de pouvoir continuer nos sorties malgré l'annulation de nombreuses manifestations autour de nous. De plus, les Fédérations valaisanne et suisse déploient toute leur énergie pour concocter et organiser des événements et des rencontres de remplacement, tout en respectant les restrictions en vigueur. Grâce à cet état d'esprit positif et proactif, nous pouvons vous annoncer...

...une bonne nouvelle!

Dans une précédente édition de ce journal, nous vous avons également parlé de ce que faisaient nos membres et notamment de l'existence des "carnets de tourisme" valaisan et suisse. Pour cette année 2021, la Fédération Motorisée Valaisanne a décidé d'offrir le carnet tourisme à tous les membres des clubs affiliés à la FMVs qui n'ont encore jamais participé. (Par contre, les non-membres de la FMVs ne figureront pas au palmarès de fin d'année du concours tourisme mais, grâce au carnet, ils pourront découvrir ou redécouvrir de nouvelles destinations de balades). Alors n'hésitez pas; prenez contact avec nous et partez à la découverte de notre beau canton.

Les voyages en Suisse sont autorisés, les hôtels ne sont pas surchargés par le tourisme et les aubergistes seront aux petits soins pour vous recevoir si vous décidez de faire une partie de votre carnet de tourisme en mode road trip.

En cette période si particulière, un peu d'évasion ne peut que faire du bien, d'autant plus que cette activité peut également s'effectuer à plusieurs en gardant les distances de sécurité.

Véronique Heredero, membre du club



» BATRANOUILLES

Chers amis des Batranouilles,

Chaque Mardi gras, nous nous réjouissons de vous accueillir nombreux pour notre traditionnel Carnagouille.

En cette année si particulière, Carnagouille s'est réinventé pour devenir «virtuel». Celui-ci s'est déroulé du samedi 13 au mardi 16 février 2021.

Voici quelques ingrédients pour qu'un Carnagouille virtuel soit réussi:

- » Un comité de Carnagouille accompagné de Jennifer des Arcades que nous remercions chaleureusement pour son enthousiasme et son dynamisme.
- » Des méninges en ébullition pour vous concocter un programme sympathique.
- » Une page Facebook créée pour l'occasion afin de faire vivre ce Carnagouille, vous présenter vos défis journaliers et vous permettre de faire Liker votre vidéo/photo.

- » Un défi vidéo par jour sur un thème donné, relevé avec brio (chorégraphie, présentation d'un char, spot d'annonce de nos 20 ans, etc.).
- » Un concours photo sur le thème «On tourne la boule».
- » Des participants courageux, hyper motivés et heureux de nous faire découvrir leurs productions.
- » Le soutien de Biboo radio pour l'annonce des défis journaliers, les résultats des concours et les interviews de différents membres des Batranouilles.

Nous vous remercions tous pour votre soutien, votre participation et avons été ravis par votre enthousiasme.

Nous nous réjouissons de vous retrouver en chair et en os, nous l'espérons, pour notre Carnagouille 2022.

A bientôt pour de nouvelles découvertes

Les Batranouilles

» SAMARITAINS

Les Samaritains de Massongex-Daviaz-Vérossaz se présentent ?

Qui sommes-nous ?

Nous sommes, depuis 1967, une société du village appartenant à l'association Suisse des Samaritains. Reconnu par la Croix-Rouge Suisse, nos missions sont variées :

- L'enseignement des premiers-secours à la population.
- L'organisation et la tenue de dispositif Médico-Sanitaire lors de manifestation.
- Aide à la population (structure cantonale en 2020 pour aider les EMS du Valais lors des diverses vagues Covid).
- Partenaire de l'association Cœur Wallis, nous assurons les formations de rappel BLS-AED pour les Publics Responder.
- Aide en cas d'évacuation d'un grand nombre de personne ou autre (Groupe d'Appui Samaritains GAS).

Qu'enseignons-nous, quelles sont nos activités ?

Nos cours sont divers et variés et s'adresse à toute sorte de public de la population à du personnel spécifique en utilisant du matériel de formation d'actualité :

- Cours de Sauveteur pour le permis de conduire.
- Cours BLS-AED (massage cardiaque et défibrillateur).
- Cours Secouriste IAS 1, IAS 2 et IAS 3.
- Cours Urgences chez les petits enfants (pour apprendre à maîtriser certaines situations d'urgences chez les enfants).
- Cours de premiers secours à la carte pour les secouristes de diverses entreprises de la commune.
- Formations continues de nos membres au travers des exercices de sections.
- Cette année, nous participerons à des activités pour les différents passeports-vacances de notre commune.



© Jessica Michel

Tout peut se faire grâce à des membres motivés, donnant de leur temps pour le bien de notre mouvement. Nous ne sommes pas des professionnels de la santé mais avons une formation permettant de pouvoir s'occuper d'un patient en attendant l'arrivée de l'ambulance afin d'assurer la surveillance et la prise de paramètres divers.

Vous êtes intéressé par nos formations ou vous voulez vous sentir préparés à diverses situations? Etouffement, chute ou arrêt cardiaque? Contactez-nous.

Vous voulez faire partie d'une société dynamique du village, vous êtes intéressé par les premiers secours, vous voulez donner de votre temps libre 2h/mois? Rejoignez notre section.

Pour toutes questions, n'hésitez pas à nous contacter:

Personne de contact: Yves Michel, samaritains.massongex@outlook.com

Samaritains de Massongex-Daviaz-Vérossaz samaritains_massongex_verossaz



» MANIFESTATIONS 2021 - 2022

LOTOS

FC MASSONGEX
SKI-CLUB CIME DE L'EST
CHORALE DE MASSONGEX
AUTO-MOTO-CLUB - Loto apéritif Vérossaz
FANFARE ECHO DE CHÂTILLON
FSG LA LOËNAZ
TERRE DES HOMMES
CENTRE MISSIONNAIRE
FC MASSONGEX - Mouvement juniors
FANFARE ECHO DE CHÂTILLON
Ecole de musique
SKI-CLUB CIME DE L'EST - OJ
GUGGEN BATRANOUILLES
PAROISSE

SOIRÉES

FSG LA LOËNAZ
Soirée annuelle
FANFARE ECHO DE CHÂTILLON
Concert annuel
FANFARE ECHO DE CHÂTILLON
Concert de printemps

DIVERS

FÊTE NATIONALE
FÊTE DE L'AUTOMNE
SORTIE DES AÎNÉS
CLEAN UP DAY
RALLYE FAMILIAL AUTO-MOTO-CLUB
ECOLE DE MUSIQUE - Evaluation des élèves
FÊTE DE CLÔTURE DES ÉCOLES
AUTO-MOTO-CLUB -
Week-end sur inscription

FÊTES RELIGIEUSES – PAROISSE

CONFIRMATION (Massongex)
MESSE DE LA SAINTE-CÉCILE (Extra-Muros)
FÊTE DU SECTEUR - Paroisse
ACCUEIL BÉNÉVOLES DE LA PAROISSE
FÊTE DU PARDON
SOUPE DE CARÊME
1^{RE} COMMUNION
FÊTE DE FATIMA
FÊTE PATRONALE
FÊTE-DIEU

SOUPERS

19.09.2021 FC MASSONGEX - Souper de soutien
04.12.2021
10.10.2021 AUTO-MOTO-CLUB - Souper-apéritif
23.04.2022
24.10.2021 local Fontany

MANIFESTATIONS SPORTIVES

07.11.2021 SKI-CLUB CIME DE L'EST - Sortie mi-été
15.08.2021
21.11.2021 COURSE DE CÔTE MASSONGEX-VÉROSSAZ
21-22.08.2021
06.02.2022 TRAIL DES DENTS-DU-MIDI
17-18.09.2021
20.02.2022 SKI-CLUB CIME DE L'EST - Altitrail de Chalin
03.10.2021
13.03.2022 FC MASSONGEX - Tournoi Foot-Tennis
13.11.2021
27.03.2022 VALERETTE ALTISKI
29.01.2022
10.04.2022 SKI-CLUB CIME DE L'EST - Concours interne
19.03.2022
01.05.2022 FSG LA LOËNAZ - Tournoi villageois Volley
29.04.2022
22.05.2022

MANIFESTATIONS CULTURELLES

11.12.2021 FANFARE ECHO DE CHÂTILLON
13.08.2021
22.01.2022 Concert final camp
28.08.2021
07.05.2022 ECOLE DE MUSIQUE - Journée découverte
15.09.2021
SORTIE DES AÎNÉS
16.10.2021
PROMOTIONS CIVIQUES
Accueil nouveaux habitants
18.12.2021
NOËL DES AÎNÉS
24.12.2021
NOËL ENSEMBLE
01.01.2022
APÉRITIF DE LA COMMUNE (Sablier)
01.03.2022
CARNAGOUILLE
Cortège et concours de masques
25.05.2022
AUDITION ÉCOLE DE MUSIQUE

CAMPS

PASSEPORT-VACANCES
26-28.07.2022
FANFARE ECHO DE CHÂTILLON
07-13.08.2021
FC MASSONGEX - Camp juniors
18-23.10.2021
SKI-CLUB CIME DE L'EST
27-30.12.2021

ASSEMBLÉES PRIMAIRES

COMMUNE
13.12.2021
BOURGEOISIE
14.12.2021
COMMUNE
13.06.2022
BOURGEOISIE
14.06.2022

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

FANFARE ECHO DE CHÂTILLON
07.09.2021
SKI-CLUB CIME DE L'EST
03.11.2021
PAROISSE (salle Père Jérôme)
13.11.2021
FSG LA LOËNAZ
19.11.2021
AUTO-MOTO-CLUB - AG + repas à Vérossaz
03.12.2021
FC MASSONGEX
15.06.2022

ADMINISTRATION COMMUNALE

Horaires du guichet

Lundi : 15h30 – 18h

Mercredi : 10h – 11h

Mar - jeu - ven : 15h30 – 17h

Permanence téléphonique

Lun – mar – jeu – ven : 9h – 11h30 / 13h30 – 15h30

Mercredi : 9h – 11h30

024 471 37 12 – info@massongex.ch